

Déjà 20 ans (2004-2024)!

CONSEIL DE QUARTIER DE SILLERY CONSEIL D'ADMINISTRATION Mardi 10 septembre 2024

7º assemblée ordinaire du conseil d'administration du conseil de quartier de Sillery, tenue le mardi 10 septembre 2024, au Centre communautaire Noël-Brulart, 1229, avenue du Chanoine-Morel, salle 107.

(10 pages)

PRÉSENCES

M ^{me} Janet Drury	Présidente (2026)
M. Julien Roy	Vice-président (2026)
M. Hugues Beaudoin	Trésorier (2026)
M. Luc Trépanier	Secrétaire (2025)
M ^{me} Anna Cividino	Administratrice (2026)
M ^{me} Hélène Plé	Administratrice (2025)
M ^{me} Mary Shee	Administratrice (2025)
M. Guy Bilodeau	Administrateur (2025)
M. Pierre Gagnon	Administrateur (2026)
M. Patrice Louison	Administrateur (2025)

Membre sans droit de vote

M^{me} Maude Mercier-Larouche Conseillère municipale, district Saint-

Louis-Sillery

IL Y A QUORUM

AUTRES PRÉSENCES:

M^{me} Cristina Bucica Conseillère en consultations publiques

M^{me} Marie-Claude Bergeron Conseillère en urbanisme M^{me} Lorraine Guay Secrétaire de rédaction

Une douzaine de personnes assistent à l'assemblée.

Ordre du jour

1. 2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour Assemblée publique de consultation et demande d'opinion – autorisation personnelle pour permettre l'exercice d'un usage du groupe d'usages P4 Établissement d'éducation postsecondaire par l'Université Laval dans l'édifice Beneva situé au 2505-2515, boulevard Laurier (R.C.A.3V.Q. 357) Présentation du dossier Période de questions et commentaires du public Période de questions et commentaires des administrateurs du conseil de quartier Recommandation du conseil de quartier	19 h 00 19 h 05		
3.	Adoption du procès-verbal de la rencontre du mardi 11 juin 2024	19 h 20		
4.	Composition du conseil de quartier - cooptation	19 h 25		
5.	5. Information de la conseillère municipale			
6.				
7.	Activités et suivis	20 h 15		
	 Mobilité et environnement Projet de réaménagement de Charles-Huot - Demande de suivi de nos commentaires (résolution) Enjeux pour la Stratégie de sécurité routière (discussion) Urbanisme et aménagement Appui au projet de tramway (résolution rétroactive) Histoire, patrimoine et culture Comité ad hoc sur le site patrimonial et Table patrimoine Ville Commémoration des anniversaires de la création du site patrimonial et du conseil de quartier Communautaire, parcs et loisirs 			
8.	 Fonctionnement Secrétariat Trésorerie Projet de sécurité routière Exposition à la bibliothèque Charles-Blais en collaboration avec la Société d'histoire Projet de numérisation de nos activités 	20 h 50		
9.	Divers	20 h 55		
10.	Levée de l'assemblée	21 h 00		

Procès-verbal

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M^{me} Drury, présidente, ouvre la séance à 19 h 05. Le point 4 est reporté après le point 8. L'ordre du jour ainsi modifié est adopté sur proposition de M. Guy Bilodeau, secondée par M. Julien Roy.

- 2. Assemblée publique de consultation et demande d'opinion autorisation personnelle pour permettre l'exercice d'un usage du groupe d'usages P4 Établissement d'éducation postsecondaire par l'Université Laval dans l'édifice *Beneva* situé au 2505-2515, boulevard Laurier (R.C.A.3V.Q. 357)
- Présentation du dossier par M^{me} Marie-Claude Bergeron,
- Période de questions et commentaires du public,
- Période de questions et commentaires des administrateurs du conseil de quartier,
- Recommandation du conseil de quartier.

RÉSOLUTION 24-CA-40 (voir annexe 4)

Julien Roy propose et Luc Trépanier appuie.

En annexe 4, la demande d'opinion, 6 pages, en page 17.

3. Adoption du procès-verbal de la rencontre du mardi 11 juin 2024

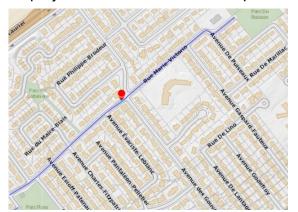
M. Julien Roy propose et M. Guy Bilodeau seconde l'adoption du procès-verbal de la rencontre du 11 juin 2024.

M^{me} Bucica remet un certificat de reconnaissance à M. Luc Trépanier pour ses **douze années** d'implication bénévole au sein du CQS. On l'applaudit chaudement.

4. Information de la conseillère municipale

- M^{me} Mercier-Larouche félicite M. Trépanier pour son engagement au sein du CQS. Un **certificat de reconnaissance** pour ses douze ans d'engagement lui a été remis le 20 juin 2024 signé par monsieur le maire, **Bruno Marchand**, et par monsieur le conseiller associé au comité exécutif, **Claude Lavoie**.
- Exposition temporaire commémorant les 60 ans de la création du site patrimonial déclaré de Sillery (1964-2024) et les 20 ans du conseil de quartier de Sillery (2004-2024) se tient à la bibliothèque Charles H.-Blais du 4 septembre jusqu'au 27 octobre. Quatorze panneaux autoportants d'interprétation relatent ces années dont trois sont spécifiques au CQS.
- Stratégie de sécurité routière : 31 seuils de ralentissement seront installés dans la Ville comme projet pilote. Deux le seront dans les rues Bourbonnière (Sillery) et Saint-Jean-Bosco (Cité Universitaire).
- Révision des pratiques du fonctionnement des CQ : une invitation a été lancée aux administrateurs des conseils de quartiers (CQ) afin de participer aux travaux visant à revoir l'image de marque des CQ.
- Rue du Chanoine-Morel : La Ville travaille sur ce projet de réaménagement et la conseillère va revenir sur ce sujet en octobre.
- Mauvais état du chemin Saint-Louis entre le boulevard Laurier et le domaine Cataraqui,: la conseillère a fait une demande à cet effet.
- Rue Sheppard et avenue Maguire : on attend des réponses de la Ville. Les administrateurs souhaitent des aménagements à longueur d'année, notamment près des écoles pour ainsi sécuriser les déplacements. De plus les administrateurs désirent que la Ville priorise la réfection de la chaussée qui comporte de nombreux trous mettant en danger les cyclistes.
- Écuries de Woodfield : un patrimoine exceptionnel. Situées dans le cimetière Saint-Patrick et bien sûr dans le site patrimonial déclaré de Sillery, c'est la Commission d'urbanisme et de conservation de Québec (CUCQ) qui gère ce dossier. Selon la Société d'histoire, un autre permis de démolition aurait été demandé. Il ne reste plus à demeurer à l'affût des développements...
- **Stations** à**Vélo** : à ce jour, il y a eu 954 000 déplacements, dont 10 000, le 5 juillet 2024, affirme la conseillère.
- Lien cyclable Marie-Victorin :

Le projet est actuellement à l'étape de conception préliminaire qui permettra



de présenter des hypothèses d'aménagement au comité responsable (bien aménager la ville) ainsi qu'aux citoyens.

- La mise en place de la **phase 1** (de Maguire à Jean-De Queen) qui consiste à mettre à niveau les aménagements cyclables existants est souhaitée pour l'été 2025. Cependant, vu que les équipes sont à l'étape de conception préliminaire, il est possible que l'échéancier soit modifié en cours de route. Cette étape se veut un aménagement temporaire qui permettra de recueillir les données nécessaires afin de réaliser ensuite des aménagements cohérents avec les résultats de l'expérience citoyenne. Un tel type d'aménagement permet également de limiter la circulation de transit et la vitesse des véhicules motorisés.
- Priorité (feu vert clignotant) pour les automobilistes qui arrivent de Maguire (Nord), qui veulent tourner à gauche en direction est sur Laurier et avancent dans l'intersection puis finissent par passer sur le feu piéton. Les résultats d'analyse des manœuvres faites avec l'outil spécialisé « Autoturn » démontrent que nous pourrions procéder avec des virages à gauche simultanés à cette intersection. La mise en place d'une flèche de virage à gauche prioritaire à l'approche nord-est est donc prévue cet automne.

5. Questions et commentaires du public et des administrateurs

- **Avenue des Gouverneurs** : M^{me} Cividino explique que des citoyens lui demandent si la Ville prévoit l'installation d'aménagements permanents sur la rue afin d'apaiser la circulation automobile et sécuriser la rue dans un avenir rapproché. La conseillère répond qu'on évalue la situation.
- Intersection Holland-René-Lévesque: la traversée doit être sécurisée. M. Roy propose des feux concourents comme on en trouve à Montréal. Une piste cyclable distincte du trottoir pour les piétons serait à considérer. La conseillère parle du gestionnaire artériel qui doit améliorer la fluidité du trafic, mais sans enlever la priorité aux piétons. M. Roy ajoute que les piétons doivent parfois attendre plusieurs cycles pour traverser.

- Parc canin : M^{me} Shee demande des nouvelles concernant la création d'un parc canin dans le quartier. La conseillère répond qu'un seul parc est prévu par arrondissement, mais il n'y a pas eu d'annonces encore.
- Ancien garage municipal : M^{me} Shee demande s'il y a des projets pour le terrain situé en bas de la côte de Sillery où était situé l'ancien garage municipal maintenant démoli ? Pas pour le moment, répond la conseillère. Maintenant ce dossier est géré par la *Commission de la capitale nationale* du Québec (CCNQ). Il ne reste qu'à vérifier cette prétention. La conseillère s'informera de tout projet.
- Stationnement public, parc Saint-Michel : M^{me} Shee aborde la question du stationnement public qui avoisine le parc Saint-Michel. Les remorques et les roulottes ne sont plus permises. La conseillère répond que la modification vise à réserver ce stationnement aux usagers du parc.
- Réfection du trottoir, école Saint-Yves : M^{me} Drury se désole que la Ville n'ait profité de l'opportunité d'améliorer les aménagements piétons-cyclistes autour de l'école.
- Parc du Buisson : ce passage vélo/piéton situé près de l'école Montessori fait l'objet de multiples plaintes de l'ordre de la trentaine. La conseillère affirme que le passage a été rouvert. Le dossier est suivi de prêt.
- Terrain du *Domaine-Sous-les-Bois* : il n'y a pas de développement pour le moment, l'analyse économique se poursuit.
- Projet-pilote sur Grande-Allée: Un citoyen a rédigé un document sur les liens cyclables. Il propose un projet pilote sur Grande-Allée, entre Holland et Belvédère, visant l'aménagement d'un trottoir réservé aux piétons d'un côté de la rue et d'une piste multifonction vélos/piétons de l'autre côté. M^{me} Drury répond que le document a été transmis aux administrateurs. M. Roy ajoute que le CQS n'appuie pas ce projet. Il faut une piste cyclable séparée du trottoir pour les piétons.

Le CQS a déjà demandé à plusieurs reprises des aménagements sécuritaires pour vélos et piétons dans ce secteur, mais ce n'est pas une priorité pour la Ville, précise M^{me} Drury. Le citoyen ajoute également qu'une piste multifonctionnelle est dangereuse devant l'**école Montessori**. La conseillère va communiquer avec lui.

- Un citoyen veut savoir si les rumeurs de la vente d'une église et de la



démolition d'une maison sur l'avenue **Gaspard-Fauteux** sont exactes. Il aimerait savoir quel type de développement est prévu sur ce site.

La conseillère lui explique comment fonctionnent les règlements d'urbanisme et les usages d'une zone. Il y a consultation publique lors d'un changement d'usage.

Le citoyen pense qu'il y avait un droit acquis pour le passage de l'école Montessori. La conseillère répond que non.

Source : Carte interactive, Ville de Québec, échelle de saisie 1 : 5 000.

- Marguerite-Bourgeois/René-Lévesque: Un citoyen dit qu'il faut augmenter à 25 secondes et plus le passage pour piétons dans certaines intersections surtout quand il y a une piste cyclable.
- Tarif des vignettes de stationnement : Un citoyen commente sur les tarifs des vignettes de stationnement. La deuxième est plus chère que la première. C'est une décision administrative, explique la conseillère, notamment, à cause des coûts d'entretien.

Un citoyen demande de sursoir à cette décision et va s'informer des documents à cet effet. Il souhaite qu'ils soient partagés avec les administrateurs.

- **Domaine Benmore**: Un citoyen se questionne sur les travaux au *Domaine Benmore* et le lien cyclable prévu avec le chemin Saint-Louis. La conseillère va s'informer sur l'état d'avancement de ce projet. M^{me} Drury ajoute que le CQS en a fait la demande par le passé. Le citoyen propose une station *àVélo* dans ce secteur. Un plan de prolongement de la piste est attendu, ajoute la conseillère.
- Cueillette des bacs : Une citoyenne du boulevard Laurier demande des précisions sur la cueillette des bacs en rapport avec la piste cyclable et le déneigement. Le projet-pilote prendra fin en novembre.

6. Activités et suivis

• 1, Mobilité et environment

- Résolution concernant le réaménagement de l'avenue Charles-Huot : Plusieurs séances de consultations publiques ont eu lieu avec les citoyens et des recommandations supplémentaires ont été émises par le conseil de quartier de Saint-Louis (CQSL), le conseil de quartier de Sillery (CQS) et la *Table de concertation vélo*. Ils demandent tous une rencontre rapide avec la Ville car la version finale du projet n'est pas jugée sécuritaire.

RÉSOLUTION 24-CA-41 (voir annexe 1)

- Enjeux pour la *Stratégie de sécurité routière* pour les 5 prochaines années, 2025-2030, les conseils de quartier seront consultés en amont. Le CQS va rédiger un **mémoire** qui sera adopté à la prochaine rencontre du **8 octobre 2024**.
- 2, Urbanisme et aménagement
- Résolution rétroactive d'appui au projet de Tramway :

M. Julien fait l'historique de la démarche visant la signature d'un communiqué de presse afin d'appuyer ce projet structurant.

RÉSOLUTION 24-CA-41 (voir annexe 2)

M^{me} Shee demande le vote : tous sont d'accord. Elle s'abstient.

- 3, Histoire, patrimoine et culture
- Le Comité ad hoc pour le site patrimonial de Sillery: M^{me} Shee nous parle de la signalisation du site patrimonial déclaré de Sillery. Six endroits ont été identifiés par le ministère des Transports et il en reste quatre. Elle va envoyer la correspondance aux administrateurs pour qu'ils participent au processus.
- **Maison Bignell**: M^{me} Shee invite les administrateurs et les citoyens à proposer des endroits où l'on pourrait installer une borne signalétique ou autre chose pour commémorer la maison *Bignell* maintenant disparue ?
- Écuries du cimetière Saint-Patrick: un 2° permis de démolition a été demandé. Des caveaux sont aussi fragilisés et la forêt a déjà été amputée par le passé. Cette dernière devait servir d'écran végétal entre les condos du Maire-Beaulieu (le *Domaine de Woodfield*) et le cimetière. On ne peut faire des condos partout dans un site patrimonial. Il faut se mobiliser.
- Anniversaires du CQS (**20 ans**, 2004-2024), de la SHS (**40 ans**, 1984-2024) et du site patrimonial déclaré de Sillery (**60 ans**, 1964-2024): M. Trépanier nous entretient des activités soulignant ces fêtes, celles passées, du 6 au 8

septembre, et celles en cours notamment de l'exposition temporaire de 14 panneaux autoportants qui se tient à la bibliothèque Charles H.-Blais du 4 septembre au 27 octobre 2024.

ACTIVITÉS DE LA FIN DE SEMAINE DU 6 AU 8 SEPTEMBRE :

6 septembre 2024

Concert du groupe de musique celtique

Sur la place publique devant la bibliothèque Charles-H Blais, avenue Maguire, le groupe irlandais *Rosheen* offrira une prestation musicale mettant en relief les principaux groupes culturels qui ont habité Sillery au XIX^e siècle, l'ont développé et lui ont donné son caractère multiculturel particulier.

7 septembre 2024

Pique-nique champêtre

Dans le magnifique parc du Montmartre canadien se tiendra un pique-nique où se retrouveront des familles de différentes communautés ayant résidé à Sillery au cours des années et des familles de la relève plus récemment installées qui définiront le futur du territoire patrimonial de Sillery. Visites, animation et informations seront au rendez-vous. Des kiosques vous feront connaître certains des commerçants de l'avenue Maguire.

8 septembre 2024

Visites guidées de sites d'intérêt et caserne de pompiers

Des visites guidées commentées permettront aux participants d'en apprendre sur le caractère particulier de ces lieux façonnés par leurs usages et leurs concepteurs. La caserne de pompiers de l'avenue Maguire ouvrira ses portes aux visiteurs et présentera des photos et notes explicatives sur les grands feux ayant causé la disparition de plusieurs bâtiments du site patrimonial déclaré de Sillery.

EXPOSITION DU 4 SEPTEMBRE AU 27 OCTOBRE:



Source : Affiche 11 x 17 de l'exposition, Ville de Québec, 2024

- M^{me} Plé propose de garder les informations contenues dans l'exposition de 14 panneaux. Une **publication** pourrait même voir le jour avec les textes de l'exposition, ajoute M. Trépanier.
- 4, Communautaire, parcs et loisirs

- Rien à ce point.

7. Fonctionnement, secrétariat et trésorerie

Secrétariat

RÉSOLUTION 24-CA-42

SUR UNE PROPOSITION de M. Beaudoin **DÛMENT APPUYÉE** par M. Julien Roy, **IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU** d'autoriser un paiement de 125,00 \$ à M^{me} Lorraine Guay pour la rédaction du procès-verbal du 10 septembre 2024.

Trésorerie

États financiers du CQS au 11 juin 2024 :

Au 1^{er} juin 2024, nous avions:

- 1441,74 \$ dans le compte opération
- 1141,63 \$ dans le compte de la sécurité routière

Entre le 1er juin et aujourd'hui, nous avons eu des

Revenus:

- 3 000,00 \$ pour le projet de sécurité routière d'une école participante
- 2 000,00 \$ pour le projet spécial d'initiative de la Ville de Québec
- 8,51 \$ de revenu d'intérêt et ristourne, Caisse Desjardins

Dépenses:

- 8 048,25 \$, pour le CAA-Québec (formation des élèves) projet de sécurité routière
- 125,00 \$ secrétariat de septembre
- 19,10 \$ de frais financier

Nous avons actuellement, en date du 31 août :

3 324,75 \$ dans le compte à opération (fonctionnement), EOP

7,39 \$ dans le compte de sécurité routière (projet en principe terminé), ET1

Rapport d'activité du *Programme de soutien à la mobilisation* (voir Annexe 3)

Projet de sécurité routière en 2024 :

- Des revenus (dernière année) de 15 000\$
- Des dépenses de 14 999.35\$

Avec un surplus de 0,65 \$.

RÉSOLUTION 24-CA-43

SUR UNE PROPOSITION de M. Beaudoin **DÛMENT APPUYÉE** par M. Julien Roy, **IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU** d'autoriser une dépense de 2 000,00 \$ pour appuyer l'exposition faite en partenariat avec la Société d'histoire de Sillery (le **bilan** sera déposé à la prochaine rencontre) et un montant de 125,00 \$ pour rembourser les frais de bureau de M. Trépanier, en autre, pour la production du rapport annuel, 2023, et de l'exposition temporaire, 2024.

Projet de numérisation de nos activités

M. Beaudoin dit que le nom du domaine est identifié et qu'il est facile de changer une adresse de courrier. M. Roy est habile dans ce domaine. Il y aura une formation pour tous les administrateurs.

8. Cooptation

M. Bélanger, de l'avenue de la Châtellenie, est un professionnel du gouvernement du Québec qui a une expérience d'une douzaine d'années en aménagement du territoire. Il se préoccupe des enjeux locaux et souhaite contribuer à la vie du quartier.

RÉSOLUTION 24-CA-44

Sur UNE PROPOSITION de M^{me} Mary Shee, DÛMENT APPUYÉE par M. Hugues Beaudoin, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de coopter M. Maxime Bélanger comme administrateur du conseil de quartier de Sillery.

9. Divers

Rien à ce point.

10. Levée de l'assemblée

SUR UNE PROPOSITION de M^{me} Plé, DÛMENT APPUYÉE par M^{me} Drury, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de lever la séance à 21 h 22.

La prochaine assemblée ordinaire du conseil de quartier aura lieu le mardi 8 octobre 2024.

Mme Janet Drury

M. Luc Trépanier

Présidente

Secrétaire

C:\Backup (nouveau)\1-Conseil de Quartier de Sillery\PV du CQS 2024\7 PV-CQS 2024-09-10 (2).docx

Annexe 1



ARRONDISSEMENT DE SAINTE-FOY-SILLERY
-CAP-ROUGE
Édifice Andrée-P.-Boucher
1130, route de l'Église
Québec (Québec) G1V 4X6

Résolution

Conseil d'administration du Conseil de quartier de Sillery (CQS)

Extrait du procès-verbal de l'assemblée du *Conseil de quartier de Sillery* tenue le mardi **10 septembre 2024** à 17h00, en présentiel.

REAMENAGENT DE L'AVENUE CHARLES-HUOT, SUIVI

RÉSOLUTION 24-CA-41

CONSIDERANT qu'en 2022, à la suite d'un projet pilote, la Ville a entamé des consultations concernant le réaménagement de l'**avenue Charles-Huot** afin d'améliorer la sécurité des personnes se déplaçant à pied et à vélo dans le quartier ;

CONSIDERANT qu'en janvier 2023, la Ville a présenté quelques scénarios pour le réaménagement de cette avenue et a invité les citoyens à les commenter ;

CONSIDERANT qu'en février 2024, la Ville a organisé une soirée d'information sur les travaux à venir et a annoncé la version finale du projet. Les représentants de la *Table de concertation vélo* pour



les conseils de quartier de Sillery et de Saint-Louis n'ont pas pu assister à cette rencontre et faire des commentaires parce qu'il y avait deux autres consultations importantes le même soir ;

CONSIDERANT que le lendemain, nous étions étonnés d'apprendre que des éléments importants du scénario final n'étaient pas inclus dans les scénarios présentés. En effet, le projet avait été modifié par l'ajout de stationnements sur rue et la nouvelle version posait des problèmes de sécurité, notamment pour les enfants de l'école Saint-Yves;

Considerant que les conseils de quartier de Saint-Louis et de Sillery ont collaboré avec la *Table de concertation vélo* pour proposer des modifications à ce dernier scénario afin d'augmenter l'accessibilité de cette piste cyclable pour tous les âges et toutes les habiletés, et que ces dernières sont restées sans réponse;

Source : Carte interactive de la Ville de Québec, avenue Charles-Huot avec sept intersections, échelle originale 1 : 5 000, 2024.

Sur la proposition par : M. Julien Roy Et appuyé par : M. Patrice Louison

IL EST RÉSOLU :

De demander d'avoir un suivi de l'équipe du projet à ce sujet avant la prochaine rencontre du conseil de quartier, prévue le 8 octobre 2024.

M^{me} Marie Lagier, cheffe d'équipe – consultations publiques, <u>Service des relations citoyennes et des communications, Ville de Québec | marie.lagier@ville.quebec.qc.ca</u>

M. Pierre-Luc Lachance, conseiller municipal, District de Saint-Roch-Saint-Sauveur | pierreluc.lachance@ville.quebec.qc.ca

M. Pierre Baillargeon, président, Table de concertation vélo | baillarp23@videotron.ca

•

Envois : À remettre au conseil.

M^{me} **Maude Mercier-Larouch**e, conseillère, District Saint-Louis-Sillery et présidente de l'Arrondissement SF-S-CR | maude.mercierlarouche@ville.quebec.qc.ca

- Maître Marie-Andrée Bougie, assistante-greffière, Arrondissement de Sainte-Foy - Sillery - Cap-Rouge (SF-S-CR)

Janet Drury	10 septembre 2024
Présidente	Date

Annexe 2



ARRONDISSEMENT DE SAINTE-FOY-SILLERY-CAP-ROUGE Édifice Andrée-P.-Boucher 1130, route de l'Église Québec (Québec) G1V 4X6

Résolution

Conseil d'administration du

Conseil de quartier de Sillery
(CQS)

APPUI AU TRAMWAY ET AU RÉSEAU STRUCTURANT MERCREDI 12 JUIN 2024

RÉSOLUTION 24-CA-42

CONSIDÉRANT QUE la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ) Infra a présenté le 12 juin 2024 en conférence de presse un rapport sur les besoins en mobilité pour la Ville de Québec qui préconise la mise en place d'un tramway et d'un réseau de transport en commun structurant;

CONSIDÉRANT QUE le *Conseil de quartier Sillery* (CQS) reconnaît les besoins pour plus de transports en commun pour la Ville de Québec et le quartier Sillery et s'est déjà prononcé favorablement à la mise en place d'un tramway;

CONSIDÉRANT QUE la fenêtre d'opportunité pour une couverture médiatique d'un enjeu local est très petite.

Sur la proposition par : M. Julien Roy

Et appuyé par : M. Hugues Beaudoin

D'APPUYER EN DATE DU 12 JUIN 2024 LE COMMUNIQUÉ DE PRESSE EN ANNEXE CRÉE CONJOINTEMENT PAR PLUSIEURS CONSEILS DE QUARTIER DE LA VILLE DE QUÉBEC.

M ^{me} Marie Lagier, Cheffe d'équipe – consultations publiques, Service des relations citoyennes et des communications, V	ille de Québec
marie.lagier@ville.quebec.qc.ca	

Envois : À remettre au conseil.

M^{me} Maude Mercier-Larouche, conseillère, District Saint-Louis-Sillery et présidente de l'Arrondissement SF-S-CR | <u>maude.mercierlarouche@ville.quebec.qc.ca</u>
- Maître Marie-Andrée Bougie, assistante-greffière, Arrondissement de Sainte-Foy – Sillery – Cap-Rouge (SF-S-CR)

Janet Drury	10 septembre 2024
Présidente	Date

Communiqué des conseils de quartier participants et tramway, 30 septembre 2024

Tramway et réseau structurant :

IL EST TEMPS DE PASSER À L'ACTION, SELON 15 CONSEILS DE QUARTIER DE LA VILLE DE QUÉBEC

Les conseils de quartier de la Cité-Universitaire, Duberger-Les Saules, Maizerets, Montcalm, Orsainville, Pointe-Sainte-Foy, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Louis, SaintRoch, Saint-Sacrement, Saint-Sauveur, **Sillery** Vanier, Vieux-Bourg et Vieux-Limoilou se rassemblent afin de saluer le travail réalisé par la CDPQ Infra et les recommandations qui sont issues de son rapport. Ils pressent maintenant le Gouvernement du Québec de donner le signal de départ pour la mise en œuvre de ce projet aussi ambitieux que nécessaire.

« Nous sommes satisfaits du travail accompli par la CDPQ Infra et de ses recommandations. Les conseils de quartier ont très hâte que le chantier démarre, car nous pouvons concentrer nos efforts sur les autres dossiers qui sont importants pour la qualité de vie de nos communautés. Par exemple, une de nos priorités est de reconnecter les quartiers avec des nouveaux liens ainsi que des aménagements qui faciliteront les déplacements actifs » déclare **Myriam Nickner-Hudon**, présidente du conseil de quartier de Saint-Sauveur.

Les conseils de quartier rappellent que 23 d'entre eux avaient fait un travail collectif, en 2017, visant à identifier des attentes communes envers un éventuel réseau structurant à Québec, tant pour les quartiers centraux que pour la périphérie. De façon générale, le projet proposé en 2018 par l'administration municipale avait répondu à la majorité de ces attentes.

« Les conseils de quartier espèrent travailler rapidement avec le bureau de projet et contribuer aux réflexions sur le développement des espaces longeant les parcours. Nous souhaitons que chaque quartier traversé par les différents modes de transport collectif puisse en bénéficier avec des décisions d'aménagement qui seront prises ou adaptées selon nos recommandations », ajoute **Bertrand Gemme**, président du conseil de quartier de Saint-Sacrement.

Après des décennies d'attente et de tergiversation, les conseils de quartier peuvent se réjouir que le projet de réseau structurant obtienne enfin l'appui du gouvernement.

La ville de Québec peut ouvrir un nouveau chapitre de son histoire avec le projet CITÉ. Que ce soit pour une meilleure qualité de l'air, la diversification de l'offre de logements par la consolidation urbaine et la création de nouveaux espaces publics, les conseils de quartier estiment qu'il faut réaliser ce projet pour le bénéfice des générations futures.



https://sites.google.com/view/com-cite/ 1/2

Annexe 3



Programme de soutien à la mobilisation de la strategie de securité routière 2020 - 2024

L'organisme bénéficiaire d'une aide financière du Programme de soutien à la mobilisation de la stratégie de sécurité routière doit remplir le présent formulaire de reddition de comptes

Consignes : Le formulaire de reddition de comptes doit être rempli dès que le projet est entièrement terminé et transmis à l'adresse courriel suivante avant le 30 novembre pour chacune des années.

Vous n'avez pas à joindre les pièces justificatives à ce formulaire, toutefois celles-ci doivent être conservées pour la durée du programme jusqu'au 31 décembre 2025.

Information générale

Nom du projet : Sécurité routière dans les zones scolaires des quartiers de Sillery et de Saint-Louis, 4e édition (2023-2024)

Nom de l'organisme : Conseil de quartier de Sillery et les quatre écoles partenaires (Saint-Michel, Saint-Louis-de-France, Saint-Yves et Jésus-Marie)

Nom de la personne responsable : Luc Trépanier Fonction : Secrétaire du Conseil de quartier de Sillery

Téléphone : 418 575 0812 poste : - Courriel : trepanier.luc@gmail.com

Date de début du projet : 13 mai 2024 Date de fin du projet : 21 juin 2024

Renseignements sur le budget

Montant de la subvention accordée à l'organisme, 2023

15 000,00

3 000 \$ + 3 000 \$ + 3 000 \$ + 3 000 \$ + 3 000 \$ = **15 000 \$**

				l
NATURE DES DÉPENSES	NOM DU FOURNISSEUR	# FACTURE	DATE (AAAA-MM-JJ)	Montant
1 Brassards réfléchissants, 260 paires	Gestock	S-23747	10 mai 2024	2 857,82 \$
2 Autocollants avec impression, 88	Printeez	S-15042401	11 avril 2024	4 093,29 \$
3 Animations des ateliers, 25	CAA-Québec (ATCQ)	CF-0016214	11 juin 2024	8 048,25 \$
				0,00\$
				0,00 \$
				0,00 \$
				0,00\$
				0,00\$
				0,00 \$
				0,00\$
				0,00 \$
				0,00 \$
				0,00 \$
				0,00\$
				0,00 \$
				0,00 \$
	I	!	TOTAL	14 999,36 \$

Écart: 2023, 12 311,86 \$ - 12 311,75 \$ = 0,11 \$ | 2024, 15 000,11 \$ - 14 999,36 \$ = 0,66 \$ | Total, un surplus de = 0,75 \$

Identification de la personne responsable de la reddition de comptes		
Nom: Trépanier	Prénom: Luc	10 septembre 2024

RAPPORT ACTIVITÉ DE PARTICIPATION PUBLIQUE

Autorisation personnelle - salles de cours dans l'édifice Beneva (2505-2515, boulevard Laurier)

Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge sur l'urbanisme relativement à une autorisation personnelle à l'Université Laval pour l'utilisation du lot numéro 2 014 883 du cadastre du Québec, R.C.A.3V.Q. 357 (2505-2515, boulevard Laurier)

Activité de participation publique

Consultation publique et demande d'opinion au conseil de quartier

Date et heure (ou période)

10 septembre 2024, à 19 h

Lieu

Centre communautaire Noël-Brulart, salle 104 1229, avenue du Chanoine-Morel

Déroulement de l'activité

- 1. Accueil et présentation des intervenants.
- 2. Présentation du déroulement de la demande d'opinion.
- 3. Rappel du cheminement de la demande de modification à la règlementation d'urbanisme et du processus de consultation prévu selon la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, la Charte de la Ville de Québec capitale nationale du Québec et la Politique de participation publique de la Ville de Québec.
- 4. Présentation des moyens utilisés pour informer le public de la consultation publique et de la demande d'opinion au conseil de quartier.
- 5. Mention que la fiche synthèse présentant le projet de modification règlementaire est disponible en ligne.
- 6. Présentation du projet de modification à la règlementation d'urbanisme par la personneressource.
- 7. Mention que le projet de modification à la règlementation d'urbanisme ne contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.
- 8. Période de questions et commentaires du public.
- 9. Période de questions et commentaires du conseil de quartier.
- 10. Recommandation du conseil de quartier.





Activité réalisée à la demande du :

Conseil d'arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge

Projet

Secteur concerné

Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge, quartier de Sillery, l'édifice Beneva (2505-2515, boulevard Laurier)



Description du projet et principales modifications

La modification réglementaire vise à autoriser l'Université Laval à aménager des salles de cours au Rez-de-chaussée de l'édifice Beneva situé au 2505-2515, boulevard Laurier. La superficie d'occupation serait d'environ 2 000 mètres carrés au rez-de-chaussée de ce bâtiment.

La modification proposée est d'accorder à l'Université Laval une autorisation personnelle pour une période de cinquante ans afin de permettre l'exercice d'un usage du groupe P4 Établissement d'éducation post-secondaire sur le lot 2 014 883 (bâtiment Beneva, 2505-2515, boulevard Laurier).

Documentation disponible sur la plateforme de participation publique

https://www.ville.guebec.gc.ca/citoyens/participation-citoyenne/activites/fiche.aspx?IdProjet=762

Participation

Conseillères municipales

M^{me} Maude Mercier-Larouche, conseillère du district électoral de Saint-Louis-Sillery

Personne-ressource

• M^{me} Marie-Claude Bergeron, conseillère en urbanisme, Division de la gestion territoriale





RAPPORT ACTIVITÉ DE PARTICIPATION PUBLIQUE

Animation de la rencontre

• M^{me} Cristina Bucica, conseillère en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne

Membres du conseil d'administration du conseil de quartier

- Janet Drury, présidente
- Julien Roy, vice-président
- Luc Trépanier, secrétaire
- Hugues Beaudoin, trésorier
- Guy Bilodeau
- Patrice Louison
- Mary Shee
- Anna Cividino
- Pierre Gagnon
- Hélène Plé
- Maude Mercier-Larouche, conseillère municipale

Nombre de participants

24 personnes, dont 10 administrateurs du conseil de quartier et 14 citoyens



Recommandation du conseil de quartier

Le Conseil de quartier de Sillery recommande au conseil d'arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge **d'adopter** le Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge sur l'urbanisme relativement à une autorisation personnelle à l'Université Laval pour l'utilisation du lot numéro 2 014 883 du cadastre du Québec, R.C.A.3V.Q. 357 (2505-2515, boulevard Laurier). **De plus, le conseil de quartier recommande à la Ville de :**

- Bonifier la sécurité des piétons et cyclistes à l'intersection du boulevard Laurier avec l'autoroute Robert-Bourassa afin de favoriser le transport actif ente le campus et l'édifice Beneva. Plus précisément, on propose l'ajout d'une traverse pour piétons et cyclistes du côté Est de l'intersection.
- Demeurer vigilante aux possibles problèmes de stationnement qui pourraient être observés sur les rues avoisinantes.

observes sur les rues avoisinantes.				
Options soumises au vote		Description des votes		
Options	Nombre de votes	Description des votes		
A.	10	Accepter la demande Recommander au conseil d'arrondissement d'approuver le projet de modification à la règlementation d'urbanisme.		
В.	0	Refuser la demande Recommander au conseil d'arrondissement de ne pas approuver le projet de modification à la règlementation d'urbanisme.		
C.	0	Accepter la demande, avec proposition d'ajustement Recommander au conseil d'arrondissement d'approuver le projet de modification à la règlementation d'urbanisme, mais avec une demande particulière.		
Abstention	0			
TOTAL	10			

Questions et commentaires du public





RAPPORT ACTIVITÉ DE PARTICIPATION PUBLIQUE

Une personne mentionne un problème de **sécurité des piétons et cyclistes** à l'intersection du boulevard Laurier avec l'autoroute Robert-Bourassa et propose d'ajouter une traverse pour piétons et cyclistes du côté Est de l'intersection. Si le point d'ancrage des étudiants demeure l'Université Laval, il est probable que les étudiants souhaitent se rendre à pied ou en transport actif à ce nouvel édifice. Il serait même souhaitable de ne pas encourager un déplacement en auto vers cet emplacement, pour ne pas créer un problème de stationnement dans le secteur résidentiel.

• Réponse du représentant de l'Université : On confirme que le principal point d'attache pour les étudiants sera le pavillon Ferdinand-Vandry.

Un citoyen demande quel type de salle de cour on y aménagera et s'il y aura des laboratoires.

 Réponse du représentant de l'Université: On précise qu'il n'est pas prévu d'aménager des laboratoires à cet endroit, seulement des salles de cours. Les laboratoires demeurent au pavillon Ferdinand-Vandry.

Une personne demande pourquoi la Ville a choisi de procéder par autorisation personnelle pour permettre cet usage dans le bâtiment au lieu de proposer une modification au zonage.

• Réponse de la Ville: On explique qu'étant donné que ce bâtiment est sur le territoire du PPU du Plateau Centre de Sainte-Foy, le processus de modification est plus complexe et prend plus de temps. Or, l'Université avait besoin de locaux à court terme. Toutefois, il n'est pas exclu, lors d'une prochaine modification du PPU, d'évaluer la possibilité d'ajouter cet usage à la grille de spécification. Par ailleurs, on précise que l'autorisation personnelle qui fait l'objet de la présente consultation concerne strictement l'Université Laval, une autre Université ne pourra pas en profiter pour y aménager des locaux (alors que si cet usage serait permis à la grille de spécifications, il ne serait pas lié à une institution en particulier).

Un étudiant demande si la piste multifonctionnelle qui longe le terrain de l'Université Laval à proximité de l'intersection avec le boulevard Laurier pourrait être déneigée l'hiver et demande à qui devrait-il adresser cette demande.

 Réponse de la Ville : étant donné que cette piste est située sur le terrain de l'Université, c'est cette dernière qui est responsable de son aménagement et son entretien. On invite la personne de s'adresser en premier à l'Université pour faire cette suggestion.

Questions et commentaires des administrateurs du conseil de quartier

Les administrateurs du conseil de quartier sont généralement en accord avec la modification proposée. En même temps, ils partagent entièrement la préoccupation exprimée au sujet du besoin d'améliorer la sécurité et la mobilité active à l'intersection du boulevard Laurier avec l'autoroute Robert-Bourassa et souhaite que la Ville ajoute une traverse pour piétons et cyclistes du côté est de l'intersection. De plus, même si on encourage le transport actif et le transport en commun vers ces nouveaux locaux, ils souhaitent que la Ville surveille les possibles problèmes de stationnement qui pourraient être occasionnés sur les rues avoisinantes. Quelques membres du conseil de quartier interviennent pour poser des questions ou formuler des commentaires.





Sécurité et mobilité active

- On considère que l'intersection plus haut mentionnée est dangereuse pour les piétons et cyclistes. On mentionne également une confusion créée par le fait que malgré la présence d'un bout de trottoir qui mène l'intersection, il n'y a pas de feu piéton sur ce quatrième côté de l'intersection. On se demande aussi si la synchronisation des feux prend en compte les feux pour piétons.
 - Réponse de la Ville : La préoccupation sera transmise au Service du transport et de la mobilité intelligente pour analyse et suivi.
- Un administrateur remarque qu'une piste multifonctionnelle qui longe le terrain de l'Université a été aménagée, mais se demande si une intégration avec le réseau municipal a été envisagée.
 - Réponse de la Ville : On explique que l'Université Laval est autonome en ce qui concerne les aménagements sur son terrain. Toutefois, la Ville a travaillé en collaboration avec l'Université pour s'assurer qu'un arrimage soit fait avec le réseau municipal.

Stationnement

- Une administratrice demande des précisions concernant le nombre d'étudiants qu'on prévoit accueillir et les possibles besoins en stationnement. Elle souhaite s'assurer que ce nouvel usage ne causera pas des problématiques de stationnement dans les rues avoisinantes et souhaiterait que la Ville soit vigilante à ce sujet pour apporter des correctifs ou au besoin.
 - Réponse du représentant de l'Université: Le principal porte d'attache sera sur le campus, à proximité. Par ailleurs, le site étant très bien desservi par le transport en commun, et le réseau cyclable, on n'anticipe pas de besoins supplémentaires de stationnement. Quelques cases seront probablement réservées pour des employés.
 - Réponse de la Ville : La préoccupation sera transmise au Service du transport et de la mobilité intelligente pour suivi.

Nombre d'interventions

9 intervenants, dont 5 citoyens et 4 membres du conseil de quartier.

Réalisation du rapport

Date

18 septembre 2024

Rédigé par

M^{me} Cristina Bucica, conseillère en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne

Approuvé par

M^{me} Janet Drury, présidente du conseil de quartier de Sillery

